

# CAS D'ÉTUDE DANS LA RÉGION

A stylized map of the Americas in shades of gray. Three specific countries are highlighted in a teal color: Grenade in the Caribbean, Costa Rica in Central America, and Équateur in South America. Three teal callout boxes with white text are connected to these countries by thin lines, providing details about their respective women's parliamentary groups.

Les interviews suivantes illustrent les différentes structures et expériences de trois caucus multipartites sur le genre en Amérique et dans les Caraïbes, démontrant comment la diversité de ces groupes peut découler des priorités de leurs membres et du contexte parlementaire.

**COSTA RICA** : Groupe parlementaire des femmes députées (*Grupo Parlamentario de Mujeres Diputadas*)

**GRENADE** : Caucus parlementaire des femmes de Grenade (*The Grenada Women's Parliamentary Caucus*)

**ÉQUATEUR** : Groupe parlementaire pour les droits des femmes (*Grupo Parlamentario por los Derechos de las Mujeres*)

# Costa Rica : Groupe parlementaire des femmes membres de l'Assemblée législative (*Grupo Parlamentario de Mujeres Diputadas*)

Interview avec les membres de l'Assemblée législative **LIGIA FALLAS**, vice-présidente (Amérique centrale) du Réseau parlementaire pour l'égalité des genres de ParlAmericas (depuis 2017) et **EMILIA MOLINA**, présidente du Groupe parlementaire des femmes membres de l'Assemblée législative (depuis 2015)



## QU'EST-CE QUI A MOTIVÉ LA CRÉATION D'UN CAUCUS DE FEMMES MULTIPARTITES AU SEIN DE L'ASSEMBLÉE ?

Nous avons créé le Groupe parlementaire des femmes membres de l'Assemblée législative (GPMD, sigle espagnol) dans le but d'amplifier la voix des femmes dans la législature. Il y a 20 femmes dans notre législature de 57 membres, et cela nous a permis de renforcer notre travail de promotion de lois bénéficiant aux femmes. La création du GPMD en tant que mécanisme permettant cela a été influencée par le Plan d'action pour des parlements sensibles au genre de l'UIP, que notre parlement a adopté grâce à notre participation au sein de l'IUP.

## COMMENT LES MEMBRES ONT-ELLES FAIT EN SORTE QUE LE GPMD INFLUENCE L'AGENDA PARLEMENTAIRE ET LÉGISLATIF ?

Notre premier objectif était de renforcer l'infrastructure de genre du parlement, qui consiste également en une unité technique et un comité parlementaire, en institutionnalisant le GPMD et en garantissant qu'il continuerait de fonctionner après la fin de notre mandat législatif.<sup>3</sup>

Mis à part cela, nous voulions faire avancer la mise en œuvre de la Politique sur l'égalité et l'équité des genres de l'Assemblée législative et l'agenda législatif sur le genre. Les trois principales mesures législatives que nous avons proposées étaient sur la parité dans les listes électorales, la santé et les droits reproductifs et sexuels et la protection des mineurs contre la violence sexiste et les relations abusives.

## COMMENT LES PARTENARIATS ONT-ILS AIDÉ À SOUTENIR LE TRAVAIL DU GPMD ?

Le GPMD ne dispose pas d'un budget de fonctionnement, mais

<sup>3</sup> En vertu de l'Article 107 de la Constitution politique du Costa Rica, les parlementaires peuvent être réélus à l'Assemblée législative mais ne peuvent pas cumuler des mandats consécutifs.

nous recevons un soutien technique de l'Unité technique sur l'équité et l'égalité des genres de l'Assemblée législative et nous avons formé une alliance avec le Comité spécial pour les femmes de l'Assemblée législative. L'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Costa Rica a également été essentiel pour notre travail, nous permettant d'organiser des événements et des discussions, et de créer le plan d'action approuvé lors de la Journée internationale de la femme en 2017.

### **QUI SONT LES MEMBRES ET LES DIRIGEANTS DU GPMD ET COMMENT LES ACTIVITÉS SONT-ELLES ORGANISÉES ?**

Le GPMD est composé uniquement de femmes parlementaires, tous partis confondus. Il est coordonné par une parlementaire élue par les membres du groupe. Nous nous réunissons régulièrement. Nous ne nous réunissons pas une date et un horaire récurrent, mais nous annonçons à l'avance quand les réunions auront lieu, en fonction du travail en cours du groupe et du parlement.

### **QUEL A ÉTÉ LE PROCESSUS OFFICIEL DE CRÉATION DU GPMD ?**

Le GPMD a été formalisé à travers un acte constitutif durant une réunion du Comité spécial pour les femmes, le 24 juin 2015. Toutefois, cet acte ne donne pas au groupe la même permanence qu'une loi ou une réforme des réglementations de l'Assemblée législative. Par conséquent, techniquement, le groupe disparaîtra à la fin de cette législature et au début de la prochaine en mai 2018. C'est pourquoi nous cherchons à institutionnaliser

davantage ce groupe, et nous avons proposé qu'il soit composé, lors de la prochaine législature, de parlementaires actuelles et anciennes, afin de continuer de le renforcer, sur les bases du travail entamé.

### **SELON VOUS, QUEL EST LA PLUS GRANDE RÉUSSITE DU GPMD JUSQU'ICI ?**

Nous continuons de progresser dans l'agenda législatif envers lequel nous nous sommes engagées. Nous avons récemment adopté une loi composée de réformes visant à renforcer la protection juridique des filles et des adolescentes contre les situations de violence sexiste liées à des relations abusives, et nous voterons bientôt la loi sur la parité, que nous espérons mettre en place à tous les niveaux pour les élections de 2018. Nous avons également présenté un projet de loi sur le harcèlement de rue et sexuel le 8 mars 2017, et la création de cette initiative plus large a bénéficié de la participation de trois organisations de la société civile, de l'Institut national des femmes au Costa Rica (INAMU, sigle espagnol), du Comité spécial pour les femmes, et de l'Unité technique.

Plus généralement, le GPMD a permis de créer un espace où les femmes parlementaires aux tendances idéologiques diverses peuvent se rencontrer pour discuter et se mettre d'accord sur des objectifs communs. Par exemple, nous avons convenu de demander aux dirigeants de tous les partis de soutenir la décision de discuter exclusivement des problématiques ayant un certain impact sur les femmes, durant la session plénière qui aura lieu lors de la Journée internationale de la femme.

# Équateur : Groupe parlementaire pour les droits des femmes (Grupo Parlamentario por los Derechos de las Mujeres)

Interview avec **GINA GODOY**, présidente du Réseau parlementaire pour l'égalité des genres de ParlAmericas (2015-2017) et coordinatrice du Groupe parlementaire pour les droits des femmes de l'Assemblée nationale de l'Équateur (2013-2017)



## POURQUOI AVEZ-VOUS CHOISI LE CAUCUS COMME MÉCANISME POUR DÉFENDRE LES DROITS DES FEMMES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ?

Nous avons créé le Groupe parlementaire pour les droits des femmes en Équateur (GPDM, sigle espagnol) car les droits de la personne des femmes sont une problématique prioritaire et former des groupes de travail sur des questions importantes est une pratique parlementaire. Le GPDM est actuellement l'un des groupes en fonctionnement les plus anciens de l'Assemblée nationale.

## QU'EST-CE QUE LE GPDM CHERCHE À ACCOMPLIR GRÂCE À SON TRAVAIL ?

Les objectifs du GPDM sont de promouvoir, contribuer aux, approfondir et intégrer les droits de la personne dans la législation, avec une approche de genre, afin d'assurer le respect des droits et des principes de l'égalité et de la non-discrimination des femmes, dans le fond comme dans la forme, lesquels sont ancrés dans la Constitution et dans la doctrine internationale. Obtenir la participation égale des hommes et des femmes et une vie sans violence sont les sujets auxquels nous avons consacré le plus d'attention et de travail.



**DIEGO VINTIMILLA**, coordinateur du Groupe parlementaire pour les droits des femmes de l'Assemblée nationale de l'Équateur (2013-2017)

« Le GPDM est un espace pour augmenter la sensibilisation des hommes parlementaires au besoin de renforcer la reconnaissance des droits des femmes dans la législation, dans le sens le plus large. Il fonctionne comme un forum pour étendre le débat politique sur les droits avec une perspective de genre, et comme une plateforme de défense des droits de la personne. Il permet aux législatrices et législateurs de s'impliquer dans les agendas sociaux (sans tenir un rôle de premier plan) en croyant au et en comprenant le besoin de travailler ensemble pour atteindre les objectifs fixés. »

## À QUELLES RESSOURCES LE CAUCUS SUR LE GENRE A-T-IL ACCÈS POUR SOUTENIR SON TRAVAIL ?

Le GPDM ne dispose pas d'un budget de fonctionnement, mais l'engagement et la volonté politique de l'ancienne présidente de l'Assemblée nationale, Gabriela Rivadeneira, ont été très utiles à nos débuts. Nous avons également reçu le soutien d'organisations telles que l'ONU Femmes et le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) en Équateur, ce qui nous a permis d'organiser des forums et d'encourager à la discussion avec des experts en la matière. L'ONU Femmes, en particulier, est devenue notre alliée permanente.

## QUI SONT LES MEMBRES DU GPDM ? QUELLE EST LA STRUCTURE DU COMITÉ EXÉCUTIF ?

Au cours du mandat parlementaire précédent, le GPDM était composé d'environ 70 parlementaires (hommes et femmes) provenant de différents partis politiques. Nous avons cherché à créer un espace pour tous les membres de l'Assemblée nationale considérant la loi comme un instrument pour obtenir la justice et des transformations sociales positives, sans égard au parti politique, à l'idéologie ou à tout autre caractéristique.

Le Groupe a connu différents types de *leadership* depuis sa création, allant d'une seule personne à la présidence jusqu'à une coordination collective du groupe. Durant la plus grande partie du dernier mandat parlementaire, le groupe de coordination était composé de 6 parlementaires (encore une fois, hommes et femmes) partageant la responsabilité d'organiser les activités du GPDM. Nous avons connu certains défis avec cette approche

collective, mais les défis étaient plus difficiles lorsqu'une seule personne était responsable de gérer le groupe.

## QUEL A ÉTÉ LE PROCESSUS DE CRÉATION DU GPDM, ET COMMENT LE TRAVAIL EST-IL DISTRIBUÉ PARMIS LES COORDINATRICES ET COORDINATEURS AU QUOTIDIEN ?

Grâce au soutien de l'ONU Femmes, nous avons d'abord organisé un déjeuner de travail pour discuter de la création du groupe, et les participantes et participants étaient les premiers membres du GPDM. Puis nous avons informé la présidente de l'Assemblée nationale. Le groupe a ensuite été officiellement reconnu, car elle et plusieurs agences de l'ONU basées en Équateur ont signé un accord-cadre pour coopérer dans la défense de l'égalité des genres, lequel incluait la création du GPDM.

Chacun des 6 coordinatrices et coordinateurs avait des intérêts particuliers dans différents sujets de l'agenda sur l'égalité des genres et les droits de la personne. Nous avons assumé les responsabilités au sein du groupe en fonction du projet législatif et de leur alignement avec nos intérêts. Cela nous a permis de participer aux négociations dès le départ et de suivre la discussion et le processus législatifs de plus près.

## QUELLES MÉTHODES DE TRAVAIL DU GPDM ONT ÉTÉ LES PLUS EFFICACES JUSQU'ICI ?

Je pense qu'une partie de notre travail le plus important a consisté à réviser et à proposer des mesures législatives avec une approche de genre. Nous avons développé un processus efficace, en collaboration avec l'ONU Femmes, pour informer notre travail législatif. Nous avons réuni le plus d'informations possible

avant la rédaction des projets de loi. Dans le cas d'une réforme juridique relative au problème de la violence psychologique, par exemple, nous avons réuni des membres de l'administration judiciaire ainsi que des organisations de la société civile travaillant avec des victimes de violence. Cela a apporté une perspective importante sur le sujet, nous a aidé à élaborer des recommandations plus claires, et a permis d'impliquer un éventail plus large d'acteurs dans le processus.

De plus, nous avons travaillé de différentes manières pour sensibiliser la population aux droits des femmes. Au niveau national, lorsque des incidents de violence sexiste (*violencia machista*) se sont produits, y compris perpétrés par des individus situés à des hauts niveaux de la fonction publique, nous avons

activement dénoncé ces actes et demandé des procédures judiciaires appropriées, et surtout l'indemnisation des victimes. Ces actes attirent l'attention de tout le pays et permettent aux personnes qui ne connaissent pas bien le système judiciaire d'en apprendre plus sur leurs droits afin de pouvoir agir si elles se retrouvent dans une telle situation.

Nous avons également agi en organisant des événements et des campagnes sur les réseaux sociaux, et en mobilisant les étudiants. Nous avons fait la promotion de la campagne de l'ONU Femmes HeForShe et organisé des sessions plénières spéciales auxquelles toutes les femmes parlementaires ont assisté, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

## Grenade : Caucus parlementaire des femmes de Grenade (*The Grenada Women's Parliamentary Caucus*)

Interview avec la sénatrice et honorable ministre **BRENDA HOOD**, présidente du Caucus parlementaire des femmes de Grenade (depuis 2016), et **JOAN PURCELL**, présidente du Caucus parlementaire des femmes de Grenade (2010-2013)



### QU'EST-CE QUI A INSPIRÉ LA CRÉATION DU CAUCUS PARLEMENTAIRE DES FEMMES DE GRENADA (GWPC) ?

L'idée du Caucus parlementaire des femmes de Grenade (GWPC, sigle anglais) a été développée en 2009, lorsque nous planifions le 50<sup>e</sup> anniversaire de la représentation des femmes au parlement. Cet événement nous a inspirées à mobiliser les parlementaires actuelles et anciennes et à lancer une dynamique pour la création d'un caucus. Un groupe de base a commencé à coordonner la création officielle du caucus avant notre première Réunion générale annuelle en 2010.

Le GWPC était inactif pendant une courte période, mais nous l'avons revitalisé en 2016 car nous pensions qu'il avait toujours un rôle important à jouer dans le parlement de Grenade et dans la région. Nos programmes chargés peuvent rendre la tâche de maintenir l'engagement d'un grand groupe difficile, mais nous avons des membres de base dévouées et le caucus prévaut par l'importance de son travail.

### **QUELS SONT LES OBJECTIFS DU GWPC ? ONT-ILS CHANGÉ AVEC LE TEMPS ?**

Nos membres ont approuvé les objectifs suivants pour le caucus durant notre première RGA :

- Fournir un forum de discussion et une plateforme pour agir sur les questions touchant les femmes dans le pays, la région et le monde entier, tous partis confondus ;
- Élaborer et établir des règles et normes promouvant la participation effective des femmes au sein du parlement ;
- Prôner une reconnaissance officielle continue des personnes ayant siégé au parlement ;
- Créer des liens avec d'autres organisations et institutions s'intéressant à des questions relatives aux femmes et à leur participation dans les processus politiques ;
- Promouvoir et aider à sensibiliser tous les parlementaires aux principes de l'égalité des genres dans le pays, la région et le monde entier ;
- Prôner une législation et la mise en œuvre de la Politique nationale sur le genre pour l'intégration d'une dimension de genre.

Nous avons également vu le GWPC comme un moyen de conseiller les jeunes politiciennes et politiciens, en particulier les femmes. Leur participation à différentes activités, comme des réunions, sessions de formation, ateliers et séminaires, nous permet de leur donner une perspective du fonctionnement interne de l'arène politique et de la préparation nécessaire pour devenir parlementaire. Le conseil demeure un aspect important pour nous et nous travaillons également sur une législation traitant le harcèlement sexuel au travail.

### **QUELLES RESSOURCES ONT ÉTÉ LES PLUS UTILES POUR MENER LE TRAVAIL DU GWPC ?**

Nous avons eu la chance de bénéficier de l'aide d'une membre du personnel parlementaire désignée comme procès-verbaliste. Nous avons également bénéficié du soutien d'autres membres de la chambre, même pour le travail réalisé en dehors du parlement. La communauté dans son ensemble nous a soutenues par sa réponse à notre travail visant à rapprocher les politiques habituellement divisées par parti.

Nos réseaux et liens personnels ont été fondamentaux pour notre travail passé, et pour convoquer le GWPC à nouveau l'an dernier. Nous avons pu gérer la logistique pour la réunion et mobiliser 50 parlementaires actuelles et anciennes pour participer à notre RGA de 2016 en répartissant les responsabilités et en les suivant personnellement.

### **QUI SONT LES MEMBRES ET LES DIRIGEANTES DU CAUCUS ?**

Les membres du GWPC sont des femmes

parlementaires actuelles et anciennes de Grenade, provenant de tous les partis. Travailler en dehors des lignes de parti aide à trouver un consensus sur les questions importantes, et nous nous efforçons également d'avoir un équilibre entre les partis lors de nos événements. Nous apprécions également à leur juste valeur les anciennes parlementaires car nous pouvons tirer profit de leur expertise, et nous souhaitons reconnaître leurs contributions durant leurs années de siège. Nous considérons toutes les parlementaires d'autres législatures de visite à Grenade comme des membres honoraires du GWPC.

Nous avons un comité exécutif composé des positions suivantes : présidente, vice-présidente, secrétaire honoraire, secrétaire adjointe, trésorière honoraire et membres. Toutes les membres sont élues. Notre présidente doit être une parlementaire siégeant lors de son élection pour maintenir un lien étroit avec le parlement. Nous souhaitons que la présidente et la vice-présidente fassent respectivement partie du gouvernement et de l'opposition, si possible.

### **COMMENT LA STRUCTURE DU GWPC A-T-ELLE ÉTÉ DÉFINIE ET FORMALISÉE ? COMMENT LE GROUPE FONCTIONNE-T-IL AUJOURD'HUI ?**

Nous avons défini notre structure après avoir fait des recherches sur d'autres caucus sur le genre dans le monde et suite à de longues discussions du comité de coordination. Nous avons créé un règlement définissant le nom du groupe, les membres, la gestion, les réunions, le quorum, la cotisation, les processus de vote, les objectifs, les rôles et responsabilités des

différentes membres, et les procédures en cas de modification de ces règles. Il a été approuvé lors de notre première RGA. Nos premières membres exécutives ont été élues et installées à ce moment également. Notre RGA se déroule toujours chaque année, et les membres de base se réunissent une fois par mois.

### **QUELLES ONT ÉTÉ LES PLUS GRANDES RÉUSSITES DU GWPC ?**

Le GWPC a entrepris un certain nombre d'activités fructueuses pour atteindre ses objectifs. Nous avons publié une collection de profils des femmes parlementaires de Grenade pour célébrer cette histoire, organisé des séminaires et des sessions de formation avec des organisations de la société civile œuvrant pour le *leadership* politique des femmes, et travaillé avec des établissements d'enseignement secondaire pour discuter avec les jeunes et les sensibiliser à ces sujets. Nous avons découvert qu'organiser des événements artistiques et culturels dans la communauté est une manière efficace d'influencer l'opinion publique plus large sur le genre et la politique. Un dernier temps fort a été la célébration officielle des 50 ans des femmes au Parlement de Grenade, qui a motivé la création du GWPC. Cet événement a réuni des femmes éminentes de l'histoire de Grenade et a servi de lancement officiel au caucus.